



**(exemplaire emprunteur)**

**COMITÉ DES FÊTES  
ORRY la VILLE - MONTGRÉSIN.**

**LOCATION de MATERIEL aux ASSOCIATIONS**

Le Comité des Fêtes accepte de louer aux Associations son matériel sous certaines conditions :

- La demande doit être faite (en 3 exemplaires) le plus tôt possible auprès de :

Christine BRUNEAU	☎ 06 30 53 21 05
Catherine GAC	☎ 06 66 90 66 16
Robert ANDRIEUX	☎ 06 89 22 21 88

- Le règlement du matériel demandé sera joint à la commande (les chèques, libellés à l'ordre du Comité des fêtes, ne seront débités qu'après la livraison du matériel)

- Un chèque de caution de 500 € est demandé à chaque réservation

- Les tarifs sont applicables ainsi :

1 chaise : 1 € 1 banc : 2 € 1 table : 6 € 1 table 2 bancs : 10 €

Barnum vert (10 m x 2 m) : 40 €

Barnum blanc (18 m<sup>2</sup> x 2,80m de hauteur avec cotés : 50 €

Chapiteau jaune : 60 € + 120.50 € pour le montage et le démontage par les

agents techniques de la commune

- Une participation de 5 € est demandée pour l'entretien du matériel.

**Aucune location de sono, podium ou friteuse électrique ne sera faite**

**Toute dégradation constatée après utilisation sera directement facturée à l'emprunteur responsable des dommages suivant devis.**

Nom de l'emprunteur : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Détail du matériel emprunté :

.....  
.....

Date de retrait du matériel : .....

Date de retour du matériel : .....

Prix à régler :

Chèque : .....

Espèces : .....

R.A.S ou problème (à préciser) : .....

Date : .....

Le représentant du Comité des Fêtes

L'emprunteur





**(exemplaire Comité des fêtes)**

**COMITÉ DES FÊTES  
ORRY la VILLE - MONTGRÉSIN.**

**LOCATION de MATERIEL aux ASSOCIATIONS**

Le Comité des Fêtes accepte de louer aux Associations son matériel sous certaines conditions :

- La demande doit être faite (en 3 exemplaires) le plus tôt possible auprès de :

Christine BRUNEAU ☎ 06 30 53 21 05  
Catherine GAC ☎ 06 66 90 66 16  
Robert ANDRIEUX ☎ 06 89 22 21 88

- Le règlement du matériel demandé sera joint à la commande (les chèques, libellés à l'ordre du Comité des fêtes, ne seront débités qu'après la livraison du matériel)

- Un chèque de caution de 500 € est demandé à chaque réservation

- Les tarifs sont applicables ainsi :

1 chaise : 1 € 1 banc : 2 € 1 table : 6 € 1 table 2 bancs : 10 €

Barnum vert (10 m x 2 m) : 40 €

Barnum blanc (18 m<sup>2</sup> x 2,80m de hauteur avec cotés : 50 €

Chapiteau jaune : 60 € + 120.50 € pour le montage et le démontage par les

agents techniques de la commune

- Une participation de 5 € est demandée pour l'entretien du matériel.

**Aucune location de sono, podium ou friteuse électrique ne sera faite**

**Toute dégradation constatée après utilisation sera directement facturée à l'emprunteur responsable des dommages suivant devis.**

Nom de l'emprunteur : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Détail du matériel emprunté :

.....  
.....

Date de retrait du matériel : .....

Date de retour du matériel : .....

Prix à régler :

Chèque : .....

Espèces : .....

R.A.S ou problème (à préciser) : .....

Date : .....

Le représentant du Comité des Fêtes

L'emprunteur